

L'association « COURSE DES REMPARTS » organise le dimanche 4 octobre 2026, à Provins, une course pédestre ouverte à toute personne qui s'engage à accomplir la distance prévue pour « être classée ». Les participants devront obligatoirement épinglez sur la poitrine le dossard à puce intégrée et respecter les indications du service de sécurité, police et jalonneurs placés sur le parcours.

- La protection sanitaire est assurée par des secouristes, les pompiers et un médecin.
- "AS COURSE DES REMPARTS" a souscrit une assurance conforme à la charte des courses sur route.
- Les organisateurs se réservent le droit de trancher tout litige dans le sens du règlement.
- L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident provoqué par une déficience physique ou psychique.
- Les concurrents en mauvaise condition apparente pourront être stoppés par les organisateurs ou le service médical.
- Le coureur autorise expressément les organisateurs des 6,389 et 18,356 km de Provins ainsi que leurs ayants-droits, tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation à ces épreuves, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.
- Le coureur autorise l'organisateur à inscrire son nom sur les listes de départs et résultats affichés le jour de l'épreuve et dans toutes les publications écrites et informatiques.
- Le coureur peut disputer le 6,389 km sous réserve d'être au minimum cadet et junior pour le 18,356 km.
- Les récompenses ne sont pas cumulables dans la même course.
- L'inscription entraîne l'acceptation du présent règlement.
- **Inscription à privilégier sur <https://protiming.fr> (attention en 2025 plus de place 8 jours avant la course).**
- **Inscription possible avant le 15 septembre par courrier, dans la limite des places disponibles.**
- **Éventuellement, inscription sur place en cas de dossard resté libre 15mn avant le départ de la course.**

DISPOSITIONS GENERALES

- **Parcours** : 6,389 km (1 tour) à 9h – 18,356 km (3tours) à 10h
 - **Départ** : 6 avenue Alain Peyrefitte - Arrivée : place du 29^{ème} Dragons
 - **Inscriptions sur internet avant le 02 octobre 2026** : 6,389 km : 12€ et 18,356 km : 15€ (Majoration de 3€ pour inscription sur place si dossard encore disponible).
 - **Pour les licenciés FFA** : présentation de la licence Athlé Compétition, Entreprise ou Running en cours de validité. Les licences de fédérations sportives françaises avec mention athlétisme ou course à pied en compétition en cours de validité sont acceptées
 - **Pour les non licenciés** : une attestation « PPS » en cours de validité à réaliser sur <https://pps.athle.fr/>
 - **Pour tous les mineurs** : l'autorisation parentale à télécharger sur <https://coursedesremparts.fr> et licence FFA en cours de validité si licencié.
 - Bulletin collectif pour groupe d'un minimum de 5 coureurs, (réduction de 2€/ inscrit)
 - **Retrait des dossards** : vendredi 2 octobre de 14h30 à 19h, le samedi 3 octobre de 10h à 18h au magasin INTERSPORT de Provins, **ou sur place le dimanche 4 octobre (Gymnase Raymond Vitte) à partir de 7h30.**
> **Il vous sera demandé de présenter obligatoirement une pièce d'identité pour le retrait de chaque dossard.**
 - **Retrait des dossards, consigne, vestiaires et douches** : au Gymnase Raymond Vitte (Place du 29^{ème} Dragons)
 - **Ravitaillements** : Bd d'Aligre et Place du Châtel
 - **Epongeage**: Ville Haute
 - **Remise des récompenses** : au Gymnase Raymond Vitte (Place du 29^{ème} Dragons)
 - **Toute personne absente lors de cette remise ne pourra réclamer son lot**
- **Renseignements** : Tél. : 06.71.83.65.02 – 06 81 38 38 41 - coursedesremparts.provins@gmail.com
- **Courrier** : AS COURSE DES REMPARTS - BP 28 - 77482 PROVINS CEDEX
- **Chèque à l'ordre de « AS COURSE DES REMPARTS »**
- **Inscription internet:** <https://protiming.fr>